



COMMUNIQUE DE PRESSE

MAXENTIS®, NOUVELLE SOLUTION PRETE-A-L'EMPLOI POUR SIMPLIFIER LA PROTECTION FONGIQUE DES CEREALES ET DES COLZAS

Suresnes, le 8 mars 2024 – Adama lance Maxentis®, un nouveau fongicide conçu pour répondre aux attentes des céréaliers et des colzaïculteurs.

Homologué sur blé, orge, seigle, mais aussi sur crucifères oléagineuses, Maxentis® est composé de 150 g/L de prothioconazole et de 200 g/L d'azoxystrobine et permet de lutter efficacement contre les principales maladies des céréales et des colzas.

« Grâce à ses 2 matières actives complémentaires, une triazole et une strobilurine, Maxentis® gère un large spectre de maladies des céréales, dont septoriose et rouilles et bénéficie d'une large fenêtre d'application. » explique Anne-Sophie BECUE, cheffe marché céréales chez ADAMA France. « Robustes, ses deux matières actives ont déjà fait leurs preuves. Dans nos essais réalisés sur blés et orges, les gains moyens de rendement sont respectivement de +26%* et +24%** , assurant des gains non négligeables pour les utilisateurs »

Homologué aussi sur colza, Maxentis® s'adapte à tous les programmes. Autorisé sur l'ensemble des maladies foliaires en colza, il assure notamment un bon contrôle du sclérotinia et de l'alternaria.

La formulation prête-à-l'emploi de Maxentis® en fait une solution pratique et facile à utiliser. Véritable 2 en 1, Maxentis® participera également à l'objectif de réduction des IFT.

« Nous avons décidé il y a 10 ans d'investir dans des solutions pour répondre aux besoins des céréaliers européens. Anticipant la disparition de nombreuses substances actives clés sur ce marché, nous avons élaboré une stratégie pour nous assurer que les agriculteurs disposent des produits dont ils ont besoin aujourd'hui : pour faire face à la pression croissante des maladies mais aussi répondre aux nouveaux défis agronomiques et de durabilité. » explique Sergio Dedominici Paz, vice-président exécutif EAME chez ADAMA.

* Moyenne de 44 essais 2018-2020

** Moyenne de 36 essais 2018-2020

###

ADAMA

ADAMA France s.a.s.- 33, rue de Verdun - 92156 SURESNES Cedex

Tél. : +33(0)1 41 47 33 33 | www.adama.com

Société au capital de 250 000 € - Siren : 349 428 532 - R.C.S Nanterre - APE : 4675Z - TVA: FR12349428532



A propos d'Adama

Notre groupe ADAMA Agricultural Solutions Ltd est un des leaders mondiaux de la protection des plantes. Nous possédons l'un des portefeuilles de matières actives les plus complets et les plus diversifiés au monde, intégrant des solutions conventionnelles, de biocontrôle et des biostimulants, issues d'installations de R&D, de synthèse et de formulation de pointe, ainsi qu'une culture d'entreprise basée sur l'écoute des agriculteurs et l'innovation à partir du terrain. Les 8 000 collaborateurs ADAMA développent ainsi pour les agriculteurs dans plus de 100 pays à travers le monde des solutions pragmatiques, qui répondent à leurs besoins et les aident à assurer la sécurité alimentaire de tous. Pour plus d'informations, rejoignez-nous sur www.adama.com ou sur Facebook @adamafrance.

Contact Adama France s.a.s :
Emmanuelle CLIN PILARSKI
Responsable Communication
emmanuelle.clin@adama.com
Tel : 01.41.47.33.43

MAXENTIS® - SC - 150 g/l de Prothioconazole + 200 g/l de Azoxystrobine - AMM N° 2230815 - Respectez les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi mentionnés sur l'étiquette du produit et/ou consultez www.adama.com et/ou www.phytodata.com. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <https://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. ©Marque déposée Adama France s.a.s. - RCS N°349428532. Agrément n° IF01696 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.



Attention

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques entraîne des effets néfastes à long terme.

H332 : Nocif par inhalation.

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

ADAMA

ADAMA France s.a.s.- 33, rue de Verdun - 92156 SURESNES Cedex

Tél. : +33(0)1 41 47 33 33 | www.adama.com

Société au capital de 250 000 € - Siren : 349 428 532 - R.C.S Nanterre - APE : 4675Z - TVA: FR12349428532